

A l'attention de Mesdames et Messieurs  
Les parents d'élèves

La Chevrolière, le 1 juillet 2019  
Référence : JB/EB/SB  
Objet : modification d'organisation du temps scolaire rentrée 2019/2020

*Affaire suivie par Sabine BOUCHARD*  
02 40 13 30 00  
s.bouchard@mairie-lachevroliere.fr

Madame, Monsieur,

Suite à différents échanges avec les services et les partenaires scolaires, sur les contraintes relatives à l'organisation du temps d'apprentissage et de repas des enfants des écoles de La Chevrolière, il est apparu nécessaire de modifier les horaires du temps scolaire.

Les acteurs locaux de la vie scolaire ont alors décidé de proposer une nouvelle organisation transmise à Monsieur l'inspecteur de l'éducation Nationale M. LETAPISSIER pour avis. Celui-ci n'ayant pas fait de remarque sur la proposition, il nous demande d'informer les familles.

Cette nouvelle organisation horaire est la suivante :

	<b>Matin</b>	<b>Midi</b>	<b>Après-midi</b>
Ecole E.BERANGER	Cours de 8h50 à 11h55 le lundi, mardi, jeudi, vendredi Cours de 8h50 à 12h00 le mercredi	12h05 à 13h25 : Repas	Cours de 13h35 à 15h55, sauf le vendredi 13h35 à 15h05 puis PEDT jusqu'à 15h55
Ecole A.COUPRIE	Cours de 8h45 à 11h55 le lundi, mardi, jeudi, vendredi Cours de 8h45 à 12h05 le mercredi	12h00 à 14h00 : Repas- PEDT Ou PEDT-repas	Cours de 14h00 à 16h00

Cette organisation prend effet dès la rentrée prochaine, le 1er septembre 2019.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Johann BOBLIN

